

Le Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 1^{er} février 2017

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des Ministres, mercredi 1^{er} février 2017, à 10 heures, au Palais de la République.

Entamant sa communication autour de la sécurité routière et de la gestion préventive des accidents de circulation, le Chef de l'Etat présente ses condoléances aux familles des victimes de l'accident survenu jeudi 26 janvier 2017, sur la route de Malhem Hoddar, dont le bilan macabre dénombre 17 morts et plusieurs blessés graves.

Le Président de la République, après avoir prié pour le repos de l'âme des disparus et souhaité un prompt rétablissement aux blessés, déplore, encore une fois, ces énormes pertes en vies humaines sur nos routes, dues en particulier, à l'état de vétusté très avancé de nombre de véhicules et au non-respect par les conducteurs, des règles prudentielles élémentaires du code de la route.

Dés lors, rappelant ses directives sur l'impératif d'intensifier les actions préventives de lutte contre l'insécurité routière, et l'urgence de la mise en place d'un dispositif opérationnel de coordination de la sécurité routière, le Chef de l'Etat demande au Premier ministre de tenir, dans les meilleurs délais, un Conseil interministériel de mise en œuvre d'un Plan d'urgence de sécurité routière.

Abordant la modernisation des établissements hospitaliers et la prise en charge adéquate des blessés et patients, le Président de la République demande au Gouvernement de lui proposer, dans les meilleurs délais, un programme prioritaire de modernisation des Services d'Accueil et d'Urgence (SAU) des hôpitaux, notamment des établissements hospitaliers implantés dans les régions, en vue de les doter de plateaux techniques, de locaux et de ressources humaines appropriés. Il convient dans ce cadre d'accorder une attention particulière à l'équipement et au fonctionnement adéquats des services de réanimation dans les structures sanitaires, afin d'accroître la qualité des soins.

Par ailleurs, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de prendre d'urgence toutes les dispositions requises, pour le renouvellement, dans les meilleurs délais, de l'appareil de radiothérapie de l'Hôpital Aristide Le Dantec, et la mise en œuvre efficace du Plan National de lutte contre le Cancer. Au demeurant, le Président de la République invite le Premier Ministre à accélérer la finalisation du processus d'évaluation technique et financière de l'effectivité de la Couverture Maladie Universelle (CMU), afin d'examiner les modalités de sa capitalisation et de son extension à

d'autres soins et analyses spécialisés.

Poursuivant sa communication autour de la consolidation des performances de l'équipe nationale de football, le Chef de l'Etat encourage les lions et leur encadrement, pour leur participation honorable à la Coupe d'Afrique des Nations de football, et les exhorte à maintenir la dynamique de performances, à accroître le niveau de mobilisation et d'engagement, afin d'assurer la qualification du Sénégal à la prochaine Coupe du monde de football.

Le Chef de l'Etat a clos sa communication sur son agenda diplomatique, en informant le Conseil de sa participation, du 28 au 30 janvier 2017, à Addis Abéba, au Comité d'orientation du NEPAD et au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine. Le Président de la République adresse ses félicitations au Président Alpha CONDE, nouveau Président en exercice, et au Président de la Commission de l'Union Africaine, Monsieur Moussa Faki Mahamat. Enfin, le Chef de l'Etat rend un vibrant hommage au Professeur Abdoulaye BATHILY, pour son engagement panafricaniste qui a guidé sa candidature à la présidence de la Commission de l'Union Africaine.

Le Premier Ministre, après avoir félicité le Chef de l'Etat pour son action diplomatique dans cette unité africaine retrouvée lors du dernier sommet de l'Union africaine, avec le retour du Maroc dans l'organisation continentale, a axé sa communication sur le suivi des politiques publiques, du climat social, et des diligences à apporter à certains grands projets du Plan Sénégal Emergent.

Le Ministre de l'Economie des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture nationale et internationale.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipeement rural a rendu compte du déroulement de la campagne de commercialisation arachidière 2016-2017.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a adopté :

- le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier la Convention entre le Gouvernement de la République du Sénégal et le Gouvernement des Emirats Arabes Unis en vue d'éviter la double imposition et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, signée le 22 octobre 2015, à Dakar ;

- le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier la Convention entre le Gouvernement de la République du Sénégal et le Gouvernement des Emirats Arabes Unis sur la Promotion, la Garantie et la Protection réciproque des Investissements, signée à Dakar le 22 octobre 2015.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Madame Josette Marceline Ndiaye LOPEZ, Magistrat, est nommée Observateur national des lieux de privation de liberté ;
- Monsieur Alyoune Badara DIOP, Administrateur Civil principal, est nommé Secrétaire général de l'Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE), poste vacant.

Le Ministre Porte-parole du Gouvernement